

Compte rendu du conseil municipal du 25 mai 2021

Présents : BARRABAND Jean Paul, BISSON Virginie, FENILLE Audrey (21h05), HEBEL Marc, JOSLIN Jean-Louis, KOSUBAY Philippe, MARTIN Valéry, MORIN Matthias (21h00), OLLIER Michel, PEYLET Jessica, RONDIER Jean-Michel.

Secrétaire : MORIN Matthias

Début du conseil : 20h40

1. Fond de péréquation des ressources intercommunales et communales F.P.I.C

Par solidarité avec la communauté de communes Creuse Grand Sud (CGS) compte tenu de ses difficultés financières, le conseil municipal décide de lui reverser l'intégralité du FPIC 2021. Ce versement n'est pas reconductible, à CGS de faire annuellement une demande de versement du FPIC sachant que le conseil sera très vigilant quant aux moyens mis en œuvre par la Com Com pour redresser ses comptes étant donné l'impact automatique sur les recettes de la commune.

Vote : POUR : 9 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 **Adopté**

2. Transfert de la compétence « organisation des mobilités » à la communauté de communes Creuse Grand Sud

Après exposé des motivations du transfert de compétences, mise au vote de la proposition de délibération.

Vote : POUR : 3 ABSTENTION : 6 CONTRE : 0 **Adopté**

3. Remplacement de la secrétaire de mairie – création de poste

Le maire propose la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe contractuel de 20h hebdomadaires à compter du lundi 26 juillet 2021. Il s'agit de remplacer notre secrétaire Sylvie Lauby qui fera valoir ses droits à la retraite le 1^{er} septembre 2021 avec un tuilage de quelques semaines.

Vote : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 **Adopté**

4. Remplacement d'un Adjoint technique – Déclaration de poste

Le maire propose la parution de la vacance du -poste d'adjoint technique contractuel de 15h hebdomadaires annualisées à 19h sans publicité sur le site de la fonction publique territoriale pour un recrutement à compter du lundi 30 août 2021. Il s'agit de remplacer Mme Marie Claude Kosubay qui ne renouvelle pas son contrat. Quatre candidatures sont actuellement arrivées en mairie. Les personnes intéressées par ce poste peuvent encore candidater.

Vote : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 **Adopté**

5. Devis voirie

Eurovia : 40164.24 € Colas : 37753.58 €

Les devis sont présentés par M Ollier qui a comparé point par point les deux prestations. Le conseil municipal décide de choisir l'entreprise Colas pour les travaux de cette année.

Voirie Communale : Montant des travaux TTC 25.080,00 Euros – Financés par D.E.T.R. 2021 40 % soit 8.360,00 Euros – Boost'Comm'Une 20% soit 4.180,00 Euros – Part Communale : 12.540,00 Euros

Travaux sur les trottoirs du Lotissement : Montant TTC 12.673,60 Euros Financés par Boost'Comm'Une 20 % soit 2.112,26 Euros Part communale : 10.561,34 Euros

Vote : POUR : 10 ABSTENTION : 1 CONTRE : 0 **Adopté**

Questions diverses

Aire de jeux

JL Joslin, M Ollier, JP Barraband et V Martin ont reçu les représentants des sociétés PROLUDIC et MEFRAN-ALTRAD et ont porté leur choix sur 3 types de structure (un jeu collectif pour les plus grands, une balançoire nacelle et un jeu de motricité pour les plus petits). Un groupe d'élus réduit (JL Joslin, JP Barraband, M Ollier, M Morin) rencontrera le corps enseignant le jeudi 3 juin à 17h00 afin de statuer sur les choix définitifs. Un

aménagement avec des tables et des bancs est également prévu pour un espace convivial propice aux rencontres dans le bourg. Les techniciens du CAUE se sont rendus sur place pour des conseils sur le réaménagement paysager du site.

Passage à gué sur le chemin de Lachaud

L'installation d'une buse de 80 cm de diamètre sur le chemin de Lachaud en direction de Margnot subventionnée à 80 % -sous la maîtrise d'œuvre- de la COM COM CGS -va être réalisée. Son coût total est de 8328 € TTC avec un reste à charge de 1665 € pour la commune. Le devis de réalisation va être signé par la Com Com.

Subvention coopérative scolaire

Un voyage scolaire d'une journée est programmé le 15 juin à Bénévent l'Abbaye. Le conseil municipal décide d'octroyer la subvention annuelle de 2500 € à la coopérative scolaire. Cette somme a été provisionnée sur le compte 6574 du budget primitif.

Vote : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

Subvention APVOC

Le conseil municipal décide d'allouer la somme de 250€ à l'association des porteurs de valves et opérés du cœur qui a offert un défibrillateur cardiaque à la commune. L'APVOC a bénéficié de l'aide de la caisse locale du Crédit Agricole (300€) et de celle de Groupama (800€) pour l'achat de ce DAE. Il est installé à l'entrée de la salle polyvalente. D'une utilisation relativement facile et guidée, une formation à son utilisation est programmée.

Vote : POUR : 11 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

Dossier Boost'Comm'une

JL Joslin annonce au conseil municipal que tous les dossiers Boost Comm'une déposés par la commune de St Marc ont été acceptés.

Organisation des élections départementales et régionales les dimanches 20 et 27 juin de 8h à 18h

Le maire précise l'organisation de ces élections avec 2 bureaux distincts pour chaque élection, 1 président, 1 secrétaire et 4 assesseurs. Toutes les règles d'organisation du scrutin liées à la crise sanitaire et préconisées par les services de la préfecture ont été prises en compte, un planning avec des rotations de bureau de 2h30 sera établi prochainement. Le conseil municipal remercie les habitants vaccinés de la commune qui ont répondu à nos sollicitations comme assesseurs.

Travaux

M.OLLIER a reçu de nombreuses entreprises afin d'établir des devis pour de l'entretien et de la réfection :

- logement pigeonnier : pose papier peint-réaménagement. L'entreprise Malssoute préalablement sélectionnée est dans l'incapacité de commencer les travaux avant l'été et les reporte à septembre 2021.
- logement Malterre/Lagarde : changement de la chaudière, pose d'un pare douche. Nouveau devis de l'entreprise Sauvanet. Une décision devra être prise quant au choix du type de chaudière compte tenu du coût du gaz propane, l'arrêt programmé de ce type d'installation, l'impact environnemental des énergies carbonées et les aides au financement via le SDEC et le plan de relance.
- sablage des pierres du monument : 645 €HT
- nettoyage des plaques du monument, réécriture des noms « des morts pour la France » de la commune. Restauration 1939 € HT - plaques neuves 4549 € HT (une subvention à hauteur de 20% pourra être demandée à l'association « le souvenir Français »)

Commissions communales

En plus des commissions Com Com et autres institutionnelles, il est proposé la création de commissions communales thématiques : travaux, école, garderie, cantine, aménagement, PNR... L'idée proposée par M Ollier est de réunir des petits groupes de travail issus du conseil municipal mais aussi d'habitants de la commune experts ou intéressés par ces domaines.

Fin de la réunion : 23h30